

ÉVOLUTION des paysages

À l'échelle du grand paysage, il n'y a pas eu d'évolution constatée. Toutefois, des micro-changements peuvent être observés localement, souvent liés à l'évolution du bâti et le développement des infrastructures.

Les reliefs sont des paysages de « nature » particulièrement vulnérables qui sont affectés par un certain nombre de dégradations :

- extensions de villages non intégrées, habitat dispersé et constructions précaires font perdre la cohérence et la lisibilité des espaces naturels et ruraux,

- altération des lisières par les réservoirs d'hydrocarbure (butte Chaumont, site du Rocher...),
- implantations non intégrées de bâtiments d'exploitation et de bâtiments d'activités,
- dépôts sauvages (Plaine Haute en particulier).

Dans les reliefs, les évolutions constatées sont la régression des espaces ouverts : espaces cultivés, parcs, et la disparition de plus en plus d'espaces ouverts de respiration.



Chamarande, près du château d'eau, l'Observatoire photographique des paysages - 2015, © PNRGF

EN CONCLUSION

Les paysages de l'entité paysagère du Plateau Beauce-Gâtinais et reliefs Juine-Essonne sont très sensibles et peu protégés (ou en marge, site classé des vallées de la Juine et de la Moyenne vallée de l'Essonne). En effet, les nuances de la topographie, les contours plus ou moins lisibles, la variation des motifs végétaux, la présence plus ou moins forte d'éléments repères (fermes, hameaux, châteaux d'eau, lignes HT) constituent autant de composantes de caractérisation des paysages de plateau.

Les lisières matérialisent les limites des plateaux, en fixent les contours, créent des cadres visuels, marquent les profondeurs de champs, soulignent les perspectives et les lignes d'horizon.

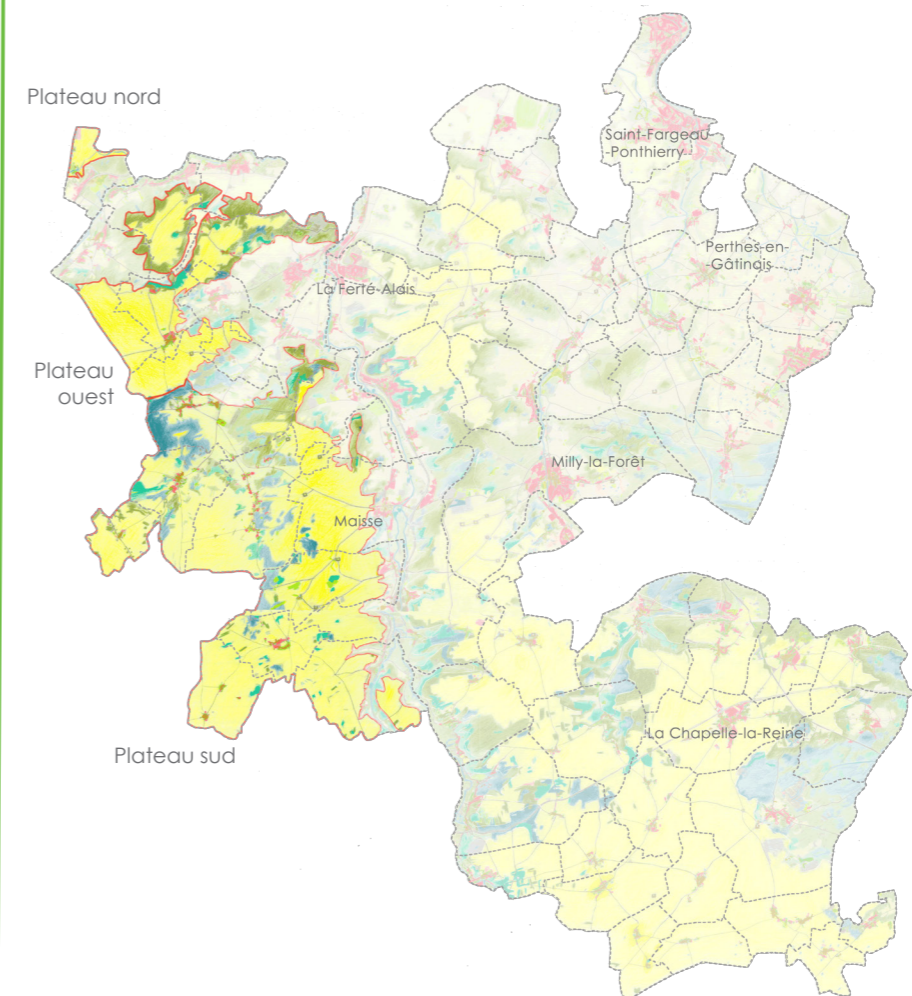
De plus, il existe une profonde harmonie qui unit les paysages urbanisés et non urbanisés de l'ensemble du territoire.

On remarquera aussi que la composition d'ensemble des formations urbaines anciennes témoigne de la grande sensibilité du milieu construit au milieu naturel : les villages et hameaux sont implantés de façon à tirer profit des mouvements de reliefs (dans les fonds de vallée à la limite des zones humides des cours d'eau, sur les plateaux au creux de déclivités abritées).

À l'intérieur des villages, on observera souvent la finesse avec laquelle rues, murs et pentes de toits suivent de concert les moindres ondulations de terrain.



SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC DE LA CHARTE PAYSAGÈRE du plateau Beauce-Gâtinais et reliefs Juine-Essonne



- Auvers-Saint-Georges
- Boigneville
- Boissy-le-Cutté
- Bouray-sur-Juine
- Brouy
- Cerny
- Chamarande
- Champmotteux
- Courdimanche/Ess.
- D'Huisson-Longueville
- Gironville-sur-Essonne
- Janville-sur-Juine
- Maisse
- Orveau
- Prunay-sur-Essonne
- Vayres-sur-Essonne
- Villeneuve-sur-Auvers
- Bouville
- La Forêt-Sainte-Croix
- Puiselet-le-Marais
- Valpuiseaux

Mai 2017

Les grandes CARACTÉRISTIQUES

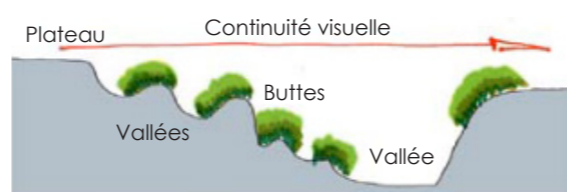
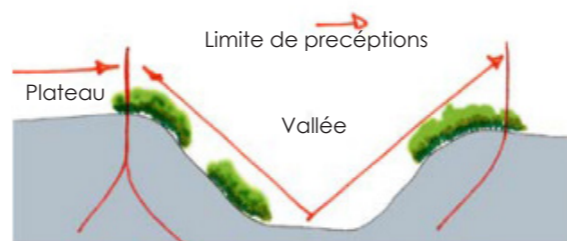
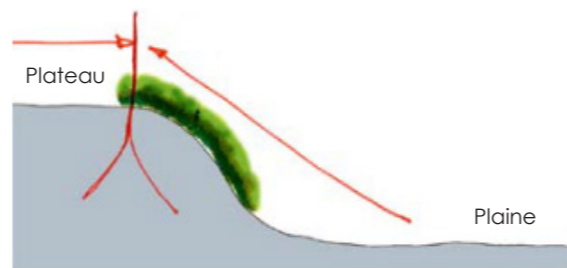
La grande diversité des paysages de cette entité accompagnée d'un relief aux variations multiples composent de nombreux micro-paysages, tous d'une forte sensibilité. On observe cependant trois contextes récurrents, formant les sous-entités paysagères :

- **le plateau** est ondulé, lumineux et fortement soumis aux variations climatiques. La ligne de crête des espaces cultivés constitue une limite ou un horizon. La lumière y est puissante, l'effet du vent également. L'occupation du sol sur le plateau est composée de boisements, cultures, villages et hameaux qui créent un rythme dans le paysage.
- **les versants boisés** structurent le territoire et apportent aussi une caractérisation pittoresque aux paysages.
- **les espaces interstitiels** tels que les vallons, vallées sèches ou les plaines hautes,

qui lorsqu'ils sont associés aux versants boisés, constituent des micro-paysages porteurs d'une forte identité. Les imbrications complexes de ces micro-paysages forment l'entité paysagère du Parc qualifiée sous le terme de reliefs. C'est la complexité relative de ces paysages très entremêlés qui en fait toute la richesse.

Les versants boisés comportent deux lisières perceptibles depuis les plateaux d'une part, et d'autre part depuis les plaines ou les vallées. La première lisière ne constitue pas pour autant la limite paysagère de l'entité. Cette limite est fixée par la ligne de crête perceptible du plateau ou de la vallée.

La perception des paysages dépasse souvent le premier plan, et c'est plutôt une succession de plans qui s'offre au regard : plan rapproché, plan intermédiaire, vue lointaine.



LES SOUS-ENTITÉS PAYSAGÈRES

Trois types de sous-entités composent l'entité : les plateaux, les vallées et les reliefs.

Les plateaux

Cultivés, de grandes étendues, leurs limites s'arrêtent sur les lisières boisées des coteaux ou des remises. Quelquefois, le regard enjambe les vallées et porte jusqu'aux lointains horizons qui se conjuguent avec les ciels changeants. Lorsque l'on traverse ces plateaux, les ondulations plus ou moins amples modifient sans cesse les limites de perception, de quelques centaines de mètres à plusieurs kilomètres, et donnent des échelles d'importance très relative des fermes, des bosquets, des châteaux d'eau ou des pylônes qui occupent le territoire.

Ces espaces sont souvent dominés et caractérisés avec plus ou moins de cohérence par une grosse ferme ou un château d'eau. Ces corps de ferme massifs s'appuient parfois d'un côté sur la façade forestière et s'ouvrent de l'autre sur l'étendue agricole, ou bien se trouvent au cœur du domaine agricole. Ils sont en général implantés sur de faibles mouvements de terrain.

Les caractéristiques de ces plateaux paraissent

similaires (même altitude, mêmes limites boisées, même nature de sols) mais elles ne sont qu'apparentes. Les plateaux diffèrent par leurs tailles, par leurs contours plus ou moins lisibles, par leur unité plus ou moins affirmée, mais aussi par les nuances de la topographie et la variation des motifs végétaux.

Les espaces de plateaux se différencient par trois ambiances paysagères distinctes :

- **plateau nord** : marqué par Chamarande et les lisières boisées régulières,
- **plateau ouest** : plateau Beauce-Gâtinais ouvert sur le plateau beauceron, les ondulations sont plus allongées et les horizons plus nets, les motifs végétaux ou construits sont plus rares,
- **plateau sud** : vaste plateau compartimenté, typique du Gâtinais avec ses ondulations marquées, ses motifs naturels (prairie) et un bâti dispersé. On notera les profondes échancrures des lisières boisées qui soulignent les dénivelés des vallées contiguës.

Les vallées et leurs coteaux boisés

Les vallées entaillent les plateaux en creusant des dénivelés de 80 à 100 m (vallée de la Juine, vallée sèche de Bouville, vallée de l'Essonne). Les vues sont très rapprochées, les espaces plus confinés sont extrêmement variés. Suivant les séquences, on peut aussi bien percevoir des espaces en corridor avec des lisières bâties ou boisées ;

et soudainement une extension qui s'arrête au pied des coteaux. La grande diversité paysagère des vallées résulte de l'occupation humaine, bien plus importante que sur les plateaux : espaces humides, plaines cultivées et urbanisation se combinent pour donner à voir une alternance d'espaces ouverts.



Croquis d'un point de vue sur la vallée de la Juine

Les reliefs

Les reliefs sont des paysages de transition entre les plateaux et les vallées : platières gréseuses, buttes et coteaux aux contours irréguliers en constituent le socle.

La relation avec la nature paraît très forte dès que l'on se trouve dans ces reliefs. L'imbrication des vallons et des plaines à travers ces dénivelés confère une grande originalité à ces paysages dont elle constitue sans doute l'identité la plus marquante.

Parfois, on y trouve une grande diversité de milieux et de motifs paysagers au détour des chemins et des routes (la route historique 191 longe l'entité de Boissy-le-Cutté à Cerny) : du noyer majestueux au centre du vallon, aux alignements d'arbres fruitiers caractéristiques du Gâtinais français, sans oublier les lisières boisées des escarpements, rochers, buttes...

Ici, deux sous-ensembles cohérents apparaissent : les reliefs liés à la confluence Ru de Cerny – Essonne, et ceux de Pocancy et d'Orgemont.



Hauteurs boisées à l'approche de Boissy-le-Cutté, 2012. Observatoire photographique des paysages © PNRGF.

Vue sur le plat de l'île et la Vallée de l'Essonne depuis le plateau de Bulou, 2011. Observatoire photographique des paysages. © PNRGF.

